

Communiqué de presse : rencontre gouvernement bruxellois/associations sur l'ordonnance Bxl numérique

Ce jeudi 19 janvier 2023, les membres du gouvernement bruxellois au grand complet ont rencontré une délégation de cinq associations au cabinet du ministre-président Rudi Vervoort pour échanger sur les problèmes d'accès aux droits résultant de la dématérialisation des services.

A cette occasion, des représentants de Lire et Ecrire Bruxelles, du Gang des Vieux en Colère, de la Fédération des Services Sociaux, de CABAN et du Syndicat des immenses ont exposé aux ministres les problèmes que la dématérialisation pose à leurs publics spécifiques et ont défendu le positionnement de principe suivant.

Quarante pourcents des Bruxellois ont des difficultés avec le numérique. Il n'est pas question d'être contre le numérique mais de prendre conscience que la dématérialisation des services empêche de nombreux citoyens d'accéder à leurs droits et les associations de faire leur travail. C'est pour cela que plus de 200 institutions bruxelloises s'opposent¹ à la future ordonnance Bruxelles numérique. Cette mesure va accélérer le processus discriminatoire, conduire au « digital par défaut », cliver la société en stigmatisant l'« illectronisme » des personnes en vulnérabilité numérique, et au final, exacerber les inégalités sociales. Afin de permettre à tous les Bruxellois d'accéder à leurs droits, les associations demandent que le gouvernement s'accorde sur une ordonnance « humain par défaut », qui impose des guichets physiques accessibles à tous dans les services d'intérêt général.

Les ministres de la Région se sont montrés à l'écoute et, qui plus est, ont oralement reconnu le bienfondé des inquiétudes formulées par les représentants des associations. Ils ont rappelé que l'ordonnance Bruxelles numérique n'était toujours pas sur la table du gouvernement et ont insisté sur l'importance de l'accompagnement au numérique de la population bruxelloise.

Les associations présentes ont argué qu'étant donné la vitesse des transformations (les gens se forment moins vite que la technologie évolue) et les spécificités de la capitale (qui brasse en permanence de nouvelles populations), l'accompagnement n'était en rien transitoire et nécessitait un financement structurel à la hauteur du défi.

En outre, il a été souligné que la nécessaire formation au numérique n'était pas la panacée, qu'il y aura toujours des personnes dans l'impossibilité de prendre pleinement le train de la numérisation et, donc, que, sauf à les exclure de leurs droits, l'accès à tous les services d'intérêt général devait se baser sur des guichets physiques. Ceux-ci assurent le lien social, contribuent à la confiance des citoyens dans les institutions, sont facteurs de démocratie en garantissant le recours aux services publics.

A l'issue de la réunion, le secteur associatif bruxellois entend continuer à dialoguer de façon constructive avec les autorités régionales et a d'ailleurs invité l'ensemble du gouvernement à un [premier moment de réflexion](#) avec les acteurs de terrain sur le sujet du numérique le 30/01 en matinée.

La mobilisation de la société civile bruxelloise va, à l'évidence, se poursuivre en 2023.

Anne Coppieters (Lire et Ecrire Bruxelles),
Camille Herremans (Gang des Vieux en Colère),
Céline Nieuwenhuys (Fédération des Services Sociaux),
Stefan Platteau (CABAN),
Laurent d'Ursel (Syndicat des immenses)

¹ Voir notamment la Carte blanche : <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2022/11/14/le-projet-bruxelles-numerique-du-gouvernement-vervoort-mettra-en-difficulte-un-bruxellois-sur-deux-OT4IE4WCWZG2NCA3DIMLO55TGA/> et la manifestation : <https://lire-et-ecrire.be/Un-millier-de-Bruxellois-es-exigent-des-guichets-pour-acceder-a-leurs-droits>